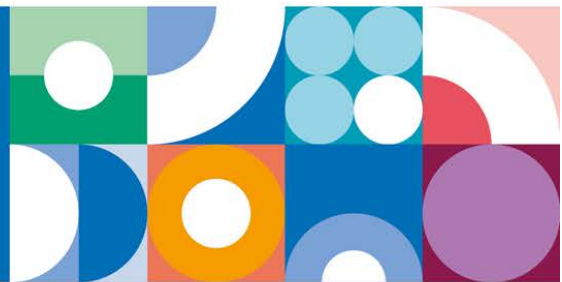


Communiqué de presse



Clermont-Ferrand, le 6 janvier 2023

Les effectifs salariés progressent encore au troisième trimestre 2022

Malgré le contexte économique incertain, marqué par des tensions géopolitiques, des difficultés d'approvisionnement et une augmentation historique des prix, **les effectifs salariés continuent d'augmenter au 3^e trimestre 2022** en Auvergne. Les établissements auvergnats du secteur privé emploient 326 900 salariés, soit 620 de plus que le trimestre précédent (+ 0,2 %). L'augmentation était de 0,1 % au 2^e trimestre 2022.

Les effectifs salariés **progressent sur un an**, avec un gain de 3 560 postes (+ 1,1 %). Seul le département du Cantal est en retrait par rapport au 3^e trimestre 2021, avec 80 postes perdus (- 0,3 %). Les autres départements auvergnats voient leurs effectifs progresser.

La masse salariale (soumise à cotisations sociales) versée par les établissements privés auvergnats, après avoir fortement augmenté au cours des trimestres précédents, **diminue au 3^e trimestre 2022 (- 0,7 %), alors qu'elle progresse au niveau national (+ 1,4 %). Le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) suit la même tendance et diminue également ce trimestre (- 0,4 %)**. En tenant compte de la prime de partage de valeur, la baisse de la masse salariale ce trimestre est de 0,1 % alors que le SMPT progresse de 0,2 %. **La masse salariale et le SMPT progressent sur un an** (respectivement + 5,7 % et + 4,5 %).

Les effectifs salariés de tous les secteurs progressent ce trimestre et sur un an

Les effectifs salariés **dans le secteur industriel** continuent leur progression au 3^e trimestre 2022 (+ 180 postes). Ils augmentent également sur un an (+ 480 postes), mais restent en recul par rapport à fin 2019 (- 790 postes). Cette hausse annuelle d'effectifs est principalement portée par le secteur de l'habillement et du textile. Deux secteurs restent en retrait sur un an : l'industrie des plastiques et autres produits non minéraux et les industries extractives, cokéfaction, énergie, eau.

Dans le tertiaire, hors intérim, les effectifs progressent encore au 3^e trimestre 2022 (+ 220 postes), mais à un rythme plus modéré qu'au trimestre précédent. Sur un an, 1 810 postes ont été créés. Comme au trimestre précédent, cette hausse annuelle est essentiellement portée le commerce, le secteur de l'hébergement-restauration, la santé/action sociale, les activités scientifiques et techniques, les autres activités de services et l'information et la communication. À l'inverse, un secteur est fortement en retrait par rapport au 3^e trimestre 2021 : le secteur des transports, avec 280 postes perdus sur un an.

Les effectifs salariés **du secteur de la construction** progressent encore ce trimestre, avec 90 postes gagnés. L'évolution annuelle est également positive (+ 470 postes).

Après une baisse au début de l'année 2022, **les effectifs intérimaires** repartent à la hausse au 3^e trimestre 2022 (+ 130 postes). Ils progressent également sur un an, avec 800 postes gagnés.

Zoom sur les départements

Allier : 72 610 salariés employés dans les établissements privés 30 postes en plus au 3e trimestre 2022

Les effectifs salariés restent stables au 3e trimestre 2022 (+ 30 postes). Seul l'intérim est en légère baisse ce trimestre. Les effectifs industriels et de la construction progressent alors que ceux du secteur tertiaire restent stables. Sur un an, les effectifs progressent : 1 140 postes ont été gagnés par rapport au 3e trimestre 2021. Tous les secteurs enregistrent une évolution annuelle positive de leurs effectifs salariés dans le département.

Cantal : 29 610 salariés employés dans les établissements privés 100 postes en moins au 3e trimestre 2022

Comme au trimestre précédent, les effectifs salariés sont en baisse au 3e trimestre 2022, avec une perte de 100 postes par rapport au trimestre précédent. Tous les secteurs perdent des postes ce trimestre, hormis le secteur des services qui se stabilise. Les effectifs sont également en retrait sur un an (80 postes perdus par rapport au 3e trimestre 2021). Seuls les secteurs de l'industrie et l'intérim gagnent des postes par rapport au 3e trimestre 2021.

Haute-Loire : 50 650 salariés employés dans les établissements privés 110 postes en plus au 3e trimestre 2022

Les effectifs salariés sont encore en hausse au 3e trimestre 2022, avec un gain de 110 postes. Seul le secteur des services est stable ce trimestre, les autres secteurs gagnent des postes. Les effectifs progressent sur un an (970 postes gagnés). Tous les secteurs dépassent leur niveau du 3e trimestre 2021 dans ce département.

Puy-de-Dôme : 173 990 salariés employés dans les établissements privés 560 postes en plus au 3e trimestre 2022

Les effectifs salariés progressent au 3e trimestre 2022 (+ 560 postes). Tous les secteurs connaissent une hausse de leurs effectifs ce trimestre. Ces effectifs salariés poursuivent leur croissance sur un an (1 530 postes gagnés par rapport au 3e trimestre 2021). Seuls les effectifs du secteur de l'industrie enregistrent une baisse sur un an.

Pour approfondir :

Plaquette : StatUR Auvergne - Conjoncture 3^e trimestre 2022 - n°36 - parution janvier 2023

À Propos de l'Urssaf

Dans le cadre de leur activité de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale, les Urssaf ont pour mission d'assurer le traitement des déclarations employeurs où sont portés les effectifs et les assiettes salariales de l'entreprise (salaires servant au calcul des cotisations), ainsi que des déclarations préalables à l'embauche émises obligatoirement par tout employeur pour déclarer un nouveau salarié. L'exploitation régulière de ces données fait de l'Urssaf un observateur privilégié de l'évolution du tissu économique local et régional. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique « publications » du site internet <https://www.urssaf.org> ou demander les publications à l'adresse courriel stats.auvergne@urssaf.fr

Des données, ainsi que des datavisualisations sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Contact presse : Service communication – communication.auvergne@urssaf.fr

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.